



DOMAINE DE LA FERME DE  
JEAN GROGNE

X

**Le Clos du Chêne vert**



# Le Clos



Le jardin



La tente de  
réception

## Les espaces

Nous vous accueillons toute l'année au Clos du Chêne Vert pour vos événements.

Vous disposez d'une tente de réception de 200 m<sup>2</sup> avec un parc de 2500 m<sup>2</sup>. Vous apprécierez le jardin dominé par ce magnifique Chêne centenaire.

L'ensemble du mobilier pour votre réception est fourni.

Tables rondes, tables rectangulaires, chaises & mobilier extérieurs ( mange-debout/assise en palette )

Un espace traiteur avec frigo professionnel, plan de travail et point d'eau.

Un parking est prévu pour les véhicules de vos invités.



# — Les Prix

## Les Options



Pour tout autre demande, un devis pourra être établi.

Les tarifs s'entendent avec tables, chaises, mobilier extérieur et office traiteur.

## Weekends Haute Saison (avril-octobre)

- Le samedi de 10h00 à Dimanche 8h00 :  
**1800 €**

- Le Vendredi de 10h à Samedi 8h : **1200 €**

- Le Dimanche de 10h à lundi 8h : **1200 €**

- Préparation le jour précédent  
de 10h à 20h : **400 €**

- Le Lendemain jusqu'à 17h : **400 €**

**Jour en semaine : 1200€**

## Weekends Basse Saison (novembre-mars)

Sur devis

Option : coût du chauffage 10€/heure ou par vos soins  
(attention : l'ajout de chauffage électrique est interdit)

# Nos avantages



**Pas de prestataires imposés**  
**Pas d'heure de fin de soirée**

04.

**Baptême de Poneys**  
Mise à disposition  
de 2 poneys équipé pour  
des promenades enfants  
2h : 150 €



**Les Chevaux**  
Votre arrivée à cheval ou  
vos photos avec un cheval  
50 €



**Les Logements**  
Trois hôtels se trouve à  
moins de 3 km du lieu pour  
héberger vos invités.





## Conditions Générales

---

Signature d'un contrat en deux exemplaires.

Paiement de 50 % de la somme due à la réservation à titre d'acompte.

Le second versement de 50 % est dû, un mois avant la date de l'évènement.

Une caution de 2 000 €/ttc sera déposée le jour de votre installation,

Le solde s'il y a lieu, est à régler 1 mois avant l'évènement

Assurance : le locataire devra fournir une attestation d'assurance locative.